

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL, 2017-2027

***COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE
DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD***



Mise en contexte

Ce Plan de développement global (PDG 2017-2027) comprend une finalité et des objectifs communs. Cette finalité et ces objectifs communs font partie du mandat de tous les organismes. Ils doivent encadrer les objectifs spécifiques et diriger les activités et les ressources de la CAF pendant les dix prochaines années. Chacun des objectifs spécifiques est accompagné de résultats particuliers à accomplir.

Le PDG 2017-2027 fut élaboré en fonction de trois considérations :

- Une trame de fond composée de trois éléments : le rapprochement scolaire-communautaire, la croissance démographique et l'inclusion et le renouvellement de la gouvernance communautaire ;
- Le PDG se veut un reflet et un enchaînement des orientations stratégiques retenues et des enjeux identifiés depuis une dizaine d'années, ainsi qu'une évolution des stratégies articulées dans les deux derniers PDG, soit le PDG 2004-2009 (Plan Vision) et le PDG 2011-2016 ; et
- Le PDG doit s'étaler sur dix ans au lieu de cinq. Il sera en vigueur de 2017 à 2027.

Le PDG 2017-2027 fut également élaboré en considérant quatorze constats fondamentaux tirés des documents consultés, des données des récents recensements et des consultations menées entre février et mai 2016 auprès des membres et des organismes de la communauté acadienne et francophone (CAF) de l'Île-du-Prince-Édouard.

Constats

- 1-** La communauté acadienne et francophone doit demeurer une entité distincte qui nourrit sans cesse une vie communautaire au sein de laquelle domine le français. Elle cherche une autodétermination, notamment par le contrôle des institutions importantes à sa vitalité, en particulier les écoles, les centres de la petite enfance et les centres scolaires-communautaires, tout en entretenant de bonnes relations avec les institutions gouvernementales et la majorité.
- 2-** La communauté acadienne et francophone doit assurer une socialisation langagière et culturelle positive, qui développe chez ses membres, des vécus autonomisants et conscientisants. Un vécu autonomisant développe un sentiment d'autonomie et de compétence dans l'apprentissage de la langue ainsi qu'un sentiment d'appartenance à sa communauté (la CAF). Un vécu conscientisant sensibilise les membres aux conditions de leur situation minoritaire. Ces deux vécus favorisent une motivation intrinsèque par rapport à l'apprentissage de la langue et mènent à l'engagement envers la CAF et envers sa langue et sa culture.
- 3-** La communauté acadienne et francophone et ses organismes doivent organiser et obtenir autant d'activités et de services publics et privés que possible en français afin d'offrir aux Acadiens et francophones le plus d'occasions de vivre en français à l'Île. Puisque les ressources sont limitées et que les activités et les services ont une importance relative en rapport au façonnage du développement psycholangagier des membres de la CAF et de la favorisation chez eux de vécus langagiers autonomisants et conscientisants positifs, la CAF doit établir des activités et des services prioritaires.
- 4-** L'approche collaborative et le partenariat sont clés aux conditions de succès. La devise des Acadiens « L'union fait la force » s'applique davantage dans cette période de changements démographiques importants. Les intervenants et organismes communautaires doivent encourager la collaboration et le partenariat afin d'assurer la pérennité et l'épanouissement de la CAF.

- 5- La famille est le principal agent de socialisation langagière et culturelle. Le PDG doit cibler les activités qui permettront aux familles acadiennes et francophones de transmettre leur langue et leur culture avec plaisir. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et doivent être engagés dans leur éducation, du préscolaire au postsecondaire. Le rôle du parent est crucial dans la réussite scolaire de l'enfant. Il est également important de profiter de la sagesse et l'expérience des grands-parents et de toutes nos personnes âgées afin que les jeunes aient une meilleure appréciation de la francophonie.
- 6- Les jeunes acadiens, acadiennes et francophones représentent le présent et l'avenir de la communauté acadienne et francophone. Ils et elles ont des opinions et des idées qui sont bénéfiques à la vitalité des communautés acadiennes et francophones. Ces jeunes veulent être engagés dans le processus décisionnel et la planification de projets communautaires toujours en respectant les principes de base du fonctionnement PAR et POUR les jeunes. Les adultes doivent faciliter une intégration réelle des jeunes dans les espaces de réflexion et de prises de décisions en offrant les outils et les processus adéquats à leur pleine participation. Toutes les adultes encadreront ainsi de façon positive l'engagement des jeunes au développement de la communauté.
- 7- Le développement et la valorisation des arts et de la culture font partie d'un projet de société dont la communauté acadienne et francophone tient à cœur. L'expression artistique que ce soit dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse ou autre passionne nos Acadiens, Acadiennes et francophones et fait partie de l'identité de bon nombre de nos jeunes. L'intégration des arts et de la culture en éducation et dans nos communautés assurera davantage la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture d'expression française.
- 8- La masse critique de la communauté acadienne et francophone joue un rôle déterminant dans sa vitalité car elle permet d'augmenter le contrôle des institutions et le nombre d'occasions de socialisation langagière et culturelle. La croissance démographique doit donc devenir une priorité du PDG 2017-2027. Ce PDG doit donc viser des objectifs ambitieux et des stratégies efficaces, y compris une restructuration de sa gouvernance, afin d'intégrer les efforts individuels et collectifs dans le but d'atteindre les cibles visées d'Acadiens et francophones en 2021.
- 9- La communauté acadienne et francophone doit prioriser les activités en français qui sont les plus importantes à sa vitalité et les plus réalistes étant donné sa masse critique. Selon les recherches, l'éducation est le secteur prioritaire car les institutions d'enseignement offrent un milieu exceptionnel d'apprentissage et de socialisation quotidienne en français pendant les années les plus formatrices d'une personne. Bien sûr, la socialisation parascolaire et communautaire en français est également nécessaire. Le préscolaire serait le prochain secteur prioritaire. Il est primordial que la CAF s'acharne à augmenter les effectifs dans ses écoles et ses centres de la petite enfance de langue française.
- 10- Les écoles de langue française doivent assumer un double mandat : fournir une éducation de haute qualité et contribuer à l'épanouissement et à la vitalité de la communauté acadienne et francophone. En fournissant un leadership pédagogique solide et un enseignement axé sur des pratiques efficaces et éprouvées, les écoles doivent créer un environnement d'apprentissage en français motivant et organiser des expériences éducatives menant à un apprentissage durable et visant l'excellence sur le plan académique et langagier. Cela permettra d'assurer chez l'élève le développement de savoirs et de compétences et sa réussite éducative, d'en faire un apprenant perpétuel, de lui permettre de s'exprimer avec aisance en français, de s'affirmer avec confiance et de favoriser chez lui la construction identitaire et une appréciation des cultures de l'Acadie et d'ailleurs. En matière communautaire, les écoles doivent

offrir une pédagogie qui valorise la spécificité de l'éducation en milieu minoritaire ainsi que les réalités locales. Pour assumer leur double mandat, les écoles de langue française doivent disposer de la pleine gestion scolaire promise par la jurisprudence afférente à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que des ressources nécessaires.

- 11-** La petite enfance est aussi une priorité importante de la communauté acadienne et francophone. C'est entre la naissance et l'entrée à l'école que l'enfant apprend la langue. Les centres de la petite enfance (CPE) sont des lieux privilégiés d'apprentissage de la langue et de la culture. Ils offrent une programmation et des activités en français de haute qualité qui favorisent chez l'enfant son développement global, son acquisition du français et sa construction identitaire. Ils facilitent l'intégration scolaire et réduisent le besoin de re francisation, ce qui améliore la réussite scolaire de tous les élèves. Situés dans les centres scolaires-communautaires, ils offrent une porte d'entrée aux écoles de la CAF. Afin d'assurer le succès du réseau de la petite enfance, la CAF doit donc s'acharner à augmenter les effectifs dans chacun des CPE et revendiquer les ressources nécessaires. Nous devons également tenir compte des services de garde qui sont offerts à la maison par les parents ou grands-parents, ainsi que les enfants qui ont un service de garde bilingue ou francophone à une garderie ou avec un(e) gardien(ne) privé(e) hors des CPE.
- 12-** Faisant partie du continuum prioritaire qu'est l'éducation dans une perspective d'éducation tout au long de la vie, les institutions postsecondaires jouent un rôle important dans l'épanouissement des communautés de la CAF. Les institutions postsecondaires de langue française sont des institutions privilégiées qui sont vouées à former les leaders actuels et futurs de la CAF. Le Collège de l'Île fournit des programmes, des cours et des formations aux membres de la CAF et aux employés de ses organismes, ainsi qu'à la population francophone de langue seconde, aux francophiles et aux nouveaux arrivants. Ces gens doivent avoir accès à une formation en français pour leur développement personnel et professionnel.
- 13-** Pour assurer la mise en œuvre efficace du PDG, la communauté acadienne et francophone doit régler ses défis de gouvernance, notamment : faible hiérarchisation des priorités parmi les multiples objectifs du PDG ; difficulté de mise en œuvre des stratégies ; faible communication et collaboration entre les secteurs scolaire et communautaire au sein des six régions, entre les organismes sectoriels provinciaux et entre les organismes régionaux et provinciaux ; manque de concertation dans les grands dossiers ; épuisement accru des bénévoles. Ces défis ont mitigé la mise en œuvre du PDG 2011-2016 ; le PDG 2017-2027 risque de subir le même sort.
- 14-** La mise en œuvre du PDG va exiger des ressources additionnelles. La communauté acadienne et francophone doit obtenir les fonds nécessaires et les affecter selon les priorités identifiées dans le PDG. Les organismes de la CAF dépendent du financement fédéral, qui stagne depuis 2004. Il faut le bonifier. Les organismes doivent également faire leur part en investissant leurs fonds selon les priorités de la CAF. Il faut investir dans les activités et services qui contribuent davantage au développement psycholinguistique des membres de la CAF et de vécus linguistiques autonomisants et conscientisants positifs.

Afin d'assurer la mise en œuvre efficace du PDG, il importe de préciser l'échéance et les organismes responsables de la mise en œuvre des objectifs spécifiques et de l'accomplissement de chaque résultat. On ne peut tout faire tout de suite. Il faut prioriser les efforts et les ressources, non seulement selon l'impact mais également selon la chronologie. Par exemple, on ne peut pas attendre à l'année 2021 pour entreprendre la campagne de sensibilisation auprès des Acadiens et francophones pour augmenter le

nombre de « langue maternelle française » au recensement de 2021. Une telle campagne devrait être lancée plus tôt. Auparavant, la CAF doit prioriser l'obtention de la pleine gestion scolaire promise par l'article 23 de la Charte et le renforcement de ses CPE. La CAF ne doit pas attendre ces initiatives avant d'en lancer d'autres, mais elle doit synchroniser ses initiatives et ses efforts.

Le PDG est un plan « stratégique » dans la mesure où il opère à grande échelle. Il détermine les priorités et identifie une finalité et des objectifs communs pour la prochaine décennie. Suivront des planifications « tactiques » ou « opérationnelles », qui cerneront des tâches spécifiques et des échéances plus précises. Les organismes responsables devront établir un plan opérationnel pour chacun des objectifs spécifiques.

Le plan opérationnel du PDG devra identifier les organismes responsables de chaque objectif spécifique et chaque résultat parce que la CAF doit savoir quel organisme en assumera le leadership. Cette identification ne veut pas dire que les organismes doivent tout faire. En fait, plusieurs organismes interviendront dans la réussite de chacun des objectifs spécifiques et des résultats à atteindre. L'organisme identifié sera donc responsable de la mise en chantier et de la coordination des efforts, ainsi que de la reddition de compte au Réseau des développeurs. Il est d'ailleurs impossible de tout prévoir en ce moment. De toute façon, il est préférable d'accorder autant de discrétion que possible aux organismes responsables et leurs partenaires dans l'élaboration de chaque plan opérationnel détaillé puisqu'ils sont les experts en la matière et en assureront la mise en œuvre.

Il importe de préciser que chaque objectif spécifique nécessitera une planification plus détaillée. Il est également important de souligner que tous les chiffres inclus dans les objectifs spécifiques ont été établis en consultation avec les partenaires concernés. Les chiffres visés sont en fonction du seuil de 5 000 personnes de langue française pour recevoir des services fédéraux en français et de 5 755 personnes de langue maternelle française qui se sont déclarées ainsi au recensement 2011.

Afin de faciliter et d'assurer la mise en œuvre efficace du PDG 2017-2027 ainsi que la reddition de compte, il est suggéré que le Réseau des développeurs (RDD) établisse un comité de mise en œuvre et de reddition de compte. Ce comité aurait, entre autres, la responsabilité d'opérationnaliser le PDG en y ajoutant les organismes responsables, les échéances et les coûts. Comme autre option, le RDD pourrait choisir de bonifier le comité de mise en œuvre sur la gouvernance communautaire (CMO) afin qu'il soit également mandaté d'assurer la mise en œuvre du nouveau PDG et la reddition de compte.

Au lieu de se répartir sur 50 pages, le PDG 2017-2027 s'étale sur une quinzaine de pages. Il est économe pour faciliter sa mise en œuvre. D'une part, il suit une démarche de planification stratégique différente des PDG antérieurs en évitant d'accumuler des objectifs génériques et une multitude de pistes d'action qui sont peu mesurables, ont tendance à être négligés avec le temps et sont imputables à personne. Au lieu, ce PDG limite le nombre d'objectifs aux quatre qui sont communs à tous les intervenants, afin de faciliter leur imputabilité et la mise en œuvre complète et efficace du PDG. De plus, il priorise les interventions, afin de rallier la CAF et ses organismes et répartir leurs ressources selon les priorités.

Ce PDG postule que tous les organismes de la CAF s'y engageront et accepteront de collaborer à sa mise en œuvre complète et efficace et d'assumer leur double mandat. D'une part, les organismes doivent desservir leur clientèle et accomplir leurs objectifs organisationnels. Leurs activités en français contribuent à la vitalité de la CAF et au plaisir de ses membres. Cela importe. D'autre part, les organismes bénévoles de la CAF doivent assurer que leurs activités contribuent directement à la finalité et aux objectifs communs.

Finalité

« Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie. »

Objectifs fondamentaux communs

Pour accomplir la finalité, la CAF et ses organismes visent quatre objectifs fondamentaux communs :

- 1- Assurer la prestation de services et d'activités en français.
- 2- Augmenter la population acadienne et francophone.
- 3- Augmenter le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones.
- 4- Augmenter le taux d'utilisation du français à la maison.

Objectifs spécifiques

Chacun des quatre objectifs fondamentaux en commun se découpent en objectifs spécifiques :

- 1) *Assurer la prestation de services et d'activités en français.*
 - a) Établir une liste de services publics et communautaires et d'activités en français.
 - b) Identifier, pour chacune des six communautés acadiennes et francophones et pour l'ensemble de la province, les lacunes entre la liste des possibilités et la situation actuelle, tant sur le plan de la quantité de services et d'activités que sur le plan de la pertinence des services et des activités présentement offerts.
 - c) Déterminer la priorité des services et des activités selon l'impact linguistique et culturel.
 - d) Obtenir les services et les activités en français selon la liste prioritaire à partir de la CAF, des institutions gouvernementales et des entreprises privées et encourager les membres de la CAF de s'afficher en français et d'utiliser les services offerts en français.
 - e) Établir/Maintenir et améliorer les associations et les institutions nécessaires à la vitalité de la CAF.
 - f) Assurer la participation des jeunes à la prise de décision collective et leur leadership afférent.
 - g) Bonifier l'influence politique de la CAF.
- 2) *Augmenter la population acadienne et francophone.*
 - a) Encourager tous les Acadiens et francophones (LMF) de l'Île à se déclarer ainsi au recensement de 2021.
 - b) Recruter, accueillir, intégrer et retenir 75 immigrants francophones additionnels avant 2021.
 - c) Rapatrier 200 Insulaires acadiens et francophones déménagés ailleurs.
 - d) Recruter, accueillir, intégrer et retenir 100 nouveaux migrants francophones d'ici mai 2021.
 - e) Accueillir, intégrer et retenir les francophones de langue seconde au sein de la CAF.
 - f) Augmenter le nombre de clients dans les services de garde de langue française (CPE) à 300 en mai 2021.
 - g) Augmenter le nombre d'élèves dans les écoles de langue française à 1200 en 2021 et 1500 en 2026.
 - h) Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps plein au Collège de l'Île à 50 en 2021.
- 3) *Augmenter le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones.*
 - a) Établir le taux actuel de fierté et d'identité des Acadiens et francophones dans chacune des CAF.
 - b) Offrir et organiser des activités qui favorisent davantage la fierté et l'identité acadienne et francophone au sein de la CAF.

- c) Valoriser les nouvelles initiatives et celles déjà existantes qui contribuent à mettre en valeur la culture et l'identité acadiennes et francophones et ainsi augmenter la fierté, en particulier chez les jeunes.
- d) Établir le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones aux deux ans dans chacune des six CAF.

4) *Augmenter le taux d'utilisation du français à la maison.*

- a) Établir les taux pour les familles endogames et les familles exogames en 2016.
- b) Élaborer et mener une campagne continue de sensibilisation auprès des familles.
- c) Établir les taux en 2021 et améliorer la campagne, au besoin.
- d) Établir les taux en 2026 et améliorer la campagne, au besoin.

Finalité : Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie.

Objectif commun 1 : Assurer la prestation de services et d'activités en français.

Objectifs spécifiques et démarches afférentes

Objectif spécifique	Mesure/Résultat	Responsable	Échéance	\$
Établir une liste de services et d'activités en français possibles à l'Île-du-Prince-Édouard.	<ul style="list-style-type: none"> a. Recension des services et des activités possibles en français en milieu minoritaire au Canada. b. Inventaire des services et des activités en français possibles à l'Île-du-Prince-Édouard selon la masse critique de la CAF. 			
Identifier, pour chacune des six communautés acadiennes et francophones et pour l'ensemble de la province, les lacunes entre la liste des possibilités et la situation actuelle, tant sur le plan de la quantité de services et d'activités que sur le plan de la pertinence des services et activités présentement offerts.	<ul style="list-style-type: none"> a. Rapport de recherche menée auprès des six CAF déterminant les services et les activités en manque, en quantité et pertinence, notamment auprès des familles. b. Rapport comparant les listes de services et d'activités possibles et les listes de services et d'activités disponibles et en manque dans chacune des CAF, notamment auprès des familles. 			
Déterminer la priorité des services et des activités selon l'impact linguistique et culturel.	<ul style="list-style-type: none"> a. Sondage auprès des chercheurs en vitalité et des anciens et actuels leaders de la CAF établissant l'impact relatif des services et des activités sur la vitalité de la CAF. b. Rapport de consultation auprès de chacune des six CAF déterminant les services et les activités à combler en ordre de priorité selon les résultats du sondage. 			
Obtenir les services et les activités en français selon la liste prioritaire à partir de la CAF, des gouvernements et des entreprises privées et encourager les	<ul style="list-style-type: none"> a. Plan opérationnel efficace. b. Mise en œuvre du plan opérationnel. c. Évaluation du plan opérationnel à chaque année et ajustements apportés au plan, au besoin. 			

membres de la CAF de s'afficher en français et d'utiliser les services offerts en français.				
Établir/Maintenir et améliorer continuellement les associations et les institutions nécessaires à la vitalité de la CAF.	<ul style="list-style-type: none"> a. Ressources humaines, matérielles et financières adéquates à la mise en œuvre du PDG par ses associations et ses institutions. b. Programme de formation continue des élus et bénévoles de la CAF. c. Relations productives avec les partenaires externes à la CAF. 			
Assurer la participation des adolescents et des jeunes adultes de 18 + à la prise de décision collective et leur leadership afférent.	<ul style="list-style-type: none"> a. Inventaire de bonnes pratiques auprès des jeunes en francophonie minoritaire au Canada. b. Rapport de consultation auprès des jeunes francophones de l'Île cernant leurs besoins et défis et les meilleurs moyens de les combler. c. « Comité ado » dans chacune des écoles de langue française appuyé par les partenaires. 			
Bonifier l'influence politique de la CAF.	<ul style="list-style-type: none"> a. Démarchage politique (lobbying) efficace auprès des gouvernements fédéral et provincial. b. Revendication de nos droits auprès des tribunaux lorsque les démarches politiques échouent. c. Acadien.ne.s et francophones se présentent comme candidat.e.s aux élections municipales, provinciales, fédérales et scolaires). d. Nomination d'un.e sénateur.trice acadien.ne ou francophone de l'ÎPÉ. e. Augmentation du nombre d'Acadien.ne.s et francophones qui siègent aux agences, conseils et comités de nature gouvernementale. 			

Finalité : Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie.

Objectif commun 2 : Augmenter la population acadienne et francophone.

Objectifs spécifiques et démarches afférentes

Objectif spécifique	Mesure/Résultat	Responsable	Échéance	\$
Encourager tous les Acadiens et francophones (LMF) de l'Île à se déclarer ainsi au recensement de 2021.	<ul style="list-style-type: none"> a. Inventaire des faits et arguments servant à convaincre les LMF à se déclarer ainsi au recensement de mai 2021. <ul style="list-style-type: none"> 1. Recherche documentaire 2. Sélection des faits et arguments les plus efficaces (ex : emplois et services additionnels en français) b. Dépliant et site web présentant les faits et les arguments en détails. c. Base de données de tous les Acadiens et francophones (LMF) dans chacune des six régions. d. Campagne de sensibilisation individuelle auprès des LMF pour les convaincre de se déclarer ainsi au recensement imminent. <ul style="list-style-type: none"> 1. Équipe de rencontres individuelles 2. Campagne genre « électorale » e. Dépliant distribué aux organismes de la CAF de chaque région et aux parents des enfants inscrits aux centres de la petite enfance et aux écoles de langue française. f. Lobbying auprès du gouvernement fédéral afin que les questions au recensement soient plus claires et précises. 			
Recruter, accueillir, intégrer et retenir 75 immigrants francophones additionnels avant 2021.	<ul style="list-style-type: none"> a. Inventaire des bonnes pratiques. b. Base de données des immigrants francophones à l'Île. <ul style="list-style-type: none"> 1. Inventaire des leçons tirées des expériences immigrantes à l'Île 2. Stratégie de recrutement efficace c. Inventaire des pays/immigrants à cibler. d. Stratégie ciblant des secteurs d'activité en pénurie de main-d'œuvre. 			

	<ul style="list-style-type: none"> e. Stratégie de rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme. f. Plan de sensibilisation communautaire et scolaire pour aider la CAF à devenir une communauté d'accueil exemplaire. 			
Rapatrier 200 Insulaires acadiens et francophones déménagés ailleurs.	<ul style="list-style-type: none"> a. Base de données des Insulaires acadiens et francophones ailleurs. b. Inventaire des incitatifs potentiels selon les Insulaires acadiens et francophones ailleurs répertoriés. c. Stratégie d'incitatifs efficaces (par ex : information sur emplois disponibles). 			
Recruter, accueillir, intégrer et retenir 100 nouveaux migrants francophones d'ici mai 2021.	<ul style="list-style-type: none"> a. Création de 50 emplois bilingues à l'Î.-P.-É. <ul style="list-style-type: none"> 1. Recrutement d'une entreprise privée 2. Recrutement d'un bureau décentralisé gouvernemental 3. Agrandissement des entreprises locales 			
Accueillir, intégrer et retenir les francophones de langue seconde (FLS) au sein de la CAF.	<ul style="list-style-type: none"> a. Stratégie d'accueil, d'inclusion et de rétention des FLS. b. Groupes de discussion de FLS. c. Échanges avec les écoles d'immersion. d. Participation des jeunes FLS à JAFLÎPÉ et aux activités de la CAF. e. Implication bénévole ou participative des FLS aux activités de la CAF. 			
Augmenter le nombre de clients dans les services de garde de langue française (CPE) à 300 en mai 2021.	<ul style="list-style-type: none"> a. CPE de langue française de très haute qualité. <ul style="list-style-type: none"> 1. Obtention des fonds pour rémunérer adéquatement le personnel des CPE 2. Recrutement du personnel compétent dans chacun des CPE 3. Formation continue du personnel 4. Formation initiale améliorée qui met beaucoup d'emphase sur le milieu francophone anglo-dominant, sur le développement langagier, etc. 5. Curriculum de haute qualité 6. Reconnaissance des besoins en francisation et appui aux familles 			

	<p>7. Accès des enfants de chaque famille acadienne, francophone et exogame aux CPE</p> <p>b. Campagne de promotion et de sensibilisation auprès de parents francophones (LMF et FLS)), exogames, francophiles et immigrants.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avantages des CPE (ex : bilinguisme) 2. Frais inférieurs (subvention) 3. Meilleur accès aux écoles de la CSLF (meilleures écoles de l'Î-P-É) <p>c. Amélioration continue des CPE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Directions à l'affût des innovations 2. Financement adéquat 3. Infrastructures adéquates 			
<p>Augmenter le nombre d'élèves dans les écoles de langue française à 1200 en 2021 et à 1500 en 2026.</p>	<p>a. Écoles de langue française de très haute qualité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recrutement et rétention du personnel compétent dans chacune des écoles 2. Formation continue du personnel par la CSLF 3. Curriculum et programmation de haute qualité qui comprennent des pratiques pédagogiques à favoriser le contexte linguistique minoritaire 4. Pédagogie culturelle « communautarisante » et « actualisante » en francophonie minoritaire 5. Mandat culturel, communautaire et civique¹ 6. Stratégie d'accueil et d'intégration incluant un plan de francisation et ressources pour appuyer les élèves d'ayants droit anglicisés et immigrants qui s'inscrivent à l'école de langue française après la période de maternelle 			

¹ La CSLF peut entre autres consulter la politique d'aménagement linguistique et culturelle du Nouveau-Brunswick pour alimenter sa réflexion à ce sujet : <http://www.gnb.ca/legis/business/pastsessions/57/57-4/LegDoc/Fre/May2014/PolitiqueAmenagementLinguistiqueCulturel.pdf>

	<p>7. Appui aux parents des enfants qui ont besoin d'un plan de francisation</p> <p>b. Campagne de promotion et de sensibilisation auprès de parents acadiens, francophones (LMF et FLS), exogames, francophiles, immigrants et de la population en général.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avantages des écoles de la CSLF 2. Programmation culturelle et communautaire dynamique 3. Différence entre l'école de langue française et l'école d'immersion ou les autres écoles ayant des programmes de français <p>c. Amélioration continue des écoles.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Directions à l'affût des innovations 2. Pleine gestion scolaire <p>d. Financement adéquat, notamment pour le mandat culturel et communautaire.</p> <p>e. Infrastructures adéquates.</p>			
--	---	--	--	--

<p>Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps plein au Collège de l'Île à 50 en 2021.</p>	<p>a. Institution postsecondaire francophone de très haute qualité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recrutement du personnel compétent 2. Formation continue du personnel 3. Programmes de haute qualité 4. Formation sur mesure reliée aux besoins de la communauté 5. Partenariats avec d'autres institutions postsecondaires et les organismes sectoriels œuvrant pour les étudiant.e.s <p>b. Campagne de marketing auprès des clientèles acadiennes, francophones, (LMF et FLS), migrantes et immigrantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avantages d'une formation en français (ex : emploi, besoins du marché, bilinguisme etc.) 2. Pédagogie adaptée aux diverses clientèles 3. Approches personnalisées et innovatrices 4. Expériences de travail pertinentes (stages de travail) <p>c. Amélioration continue du Collège.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dirigeants à l'affût des innovations 2. Financement adéquat 3. Infrastructures adéquates 			
--	---	--	--	--

Finalité : Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie.

Objectif commun 3 : Augmenter le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones.

Objectifs spécifiques et démarches afférentes

Objectif spécifique	Mesure/Résultat	Responsable	Échéance	\$
<p>Établir le taux 2018 de fierté et d'identité des Acadiens et francophones dans chacune des CAF.</p>	<p>a. Résultats du questionnaire élaboré à partir des recherches sur la fierté et l'identité en milieu minoritaire administré auprès des Acadiens et francophones des six CAF et indiquant les taux de fierté et d'identité et les suggestions des répondants qui pourraient augmenter ces taux, notamment auprès des familles.</p> <p>b. Compilation et analyse des données.</p> <p>c. Validation ou révision du taux visé.</p>			

<p>Offrir et organiser des activités qui favorisent davantage la fierté et l'identité acadienne et francophone au sein de la CAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Inventaire des activités et des espaces culturels qui favorisent davantage la fierté et l'identité des Acadiens et francophones à partir d'une recension des recherches sur la fierté et l'identité et du questionnaire administré auprès des membres des six CAF, notamment auprès des familles, des jeunes de 12 à 35 ans, des artistes et des ambassadeurs des CAF. b. Développement et mise en œuvre de programmes d'activités culturelles et communautaires pour chacune des six CAF. Apporter une attention spéciale aux activités pour les jeunes et les artistes émergents. c. Développement et mise en œuvre de programme de formation, de promotion et de valorisation pour les artistes et les intervenants culturels de la CAF. d. Évaluation de l'impact de chaque activité organisée sur la fierté et l'identité des Acadiens et francophones de chaque communauté. e. Amélioration annuelle des programmes et activités en fonction des résultats de l'évaluation. 			
<p>Valoriser les nouvelles initiatives et celles déjà existantes qui contribuent à mettre en valeur la culture et l'identité acadiennes et francophones et ainsi augmenter la fierté, en particulier chez les jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Appui et contribution aux événements et manifestations culturels, sportifs et de loisirs qui auront un impact sur l'identité et la fierté des CAF. b. Appui à la mise en œuvre des initiatives d'envergure qui auront le plus d'impact dans les CAF. c. Ajout de services désignés à la Loi sur les services en français qui auront un impact significatif sur la vitalité de la CAF. d. Diminution de l'insécurité linguistique en valorisant les différences et les efforts déployés par tous les membres de la population qui veulent appuyer et parler le français. 			
<p>Établir le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones aux deux ans dans</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Résultats du questionnaire répété à tous les deux ans auprès des Acadiens et francophones des six CAF. b. Compilation et analyse des données. c. Validation ou révision du taux initial. 			

chacune des six CAF.	d. Amélioration annuelle du programme en fonction des résultats du questionnaire.			
----------------------	---	--	--	--

Finalité : Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie.

Objectif commun 4 : Augmenter le taux d'utilisation du français à la maison.

Objectifs spécifiques et démarches afférentes

Objectif spécifique	Mesure/Résultat	Responsable	Échéance	\$
Établir les taux pour les familles endogames et les familles exogames en 2016.	<ul style="list-style-type: none"> a. Compilation et analyse des données des recensements de 2006, 2011 et 2016 par rapport à la langue d'usage. b. Validation ou révision des taux visés selon l'analyse des données. 			
Élaborer et mener une campagne continue de sensibilisation auprès des familles.	<ul style="list-style-type: none"> a. Inventaire des campagnes ailleurs. b. Campagne efficace pour l'Île avec la contribution de chaque organisme et institution à cette fin. c. Mise en œuvre de la campagne. d. Évaluation annuelle de la campagne et ajustements, au besoin. e. Formalisation du concept « Voir grand » qui fut exploré au cours des deux dernières années, en y rattachant des buts mesurables et observables et une démarche d'évaluation reliée à la transmission de la langue au sein des familles. f. Appui aux initiatives qui visent l'utilisation du français à la maison. 			
Établir les taux pour les familles endogames et les familles exogames en 2021 et améliorer la campagne, au besoin.	<ul style="list-style-type: none"> a. Compilation et analyse des données du recensement de 2021. b. Comparaison de l'évolution du taux par rapport à 2006, 2011 et 2016. c. Validation ou révision des taux visés selon l'analyse des données. d. Améliorations à la campagne, au besoin. 			
Établir les taux pour les familles endogames et les familles exogames en 2026 et améliorer la campagne, au besoin.	<ul style="list-style-type: none"> a. Compilation et analyse des données du recensement de 2026. b. Comparaison de l'évolution du taux par rapport à 2006, 2011, 2016 et 2021. c. Validation ou révision des taux visés selon l'analyse des données. d. Améliorations à la campagne, au besoin. 			